



L'Empreinte de l'Ours

S'Baere Blättel

Bulletin Municipal de la Commune de Baerenthal

Mairie de BAERENTHAL 1, rue Printemps d'Alsace 57230 BAERENTHAL

■ 03.87.06.62.30

mail : mairie@baerenthal.eu site internet : www.baerenthal.eu

Responsable de la publication : Christian Cropsal 1^{er} Adjoint en charge de la communication

Comité de rédaction : S. Weil, A. Kessler, A. Nirrengarten, J. Charpentier, P. Brunner, M. Zugmeyer et A. Levavasseur

Horaires d'ouverture :

Mairie

Mardi et vendredi de 14 h à 19 h

Mercredi de 8 h à 12 h
ou sur rendez-vous

Le Maire reçoit en Mairie sur RDV
les vendredis de 17 h à 19 h

Bibliothèque Municipale

■ 03 87 06 26 48

biblio@baerenthal.eu

Mardi de 16 h 30 h à 18 h

Agence Postale Communale

■ 03 87 96 50 41

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 11 h 30

Mercredi de 14 h à 16 h 30

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES

Centre de régulation médicale

Médigarde 0 820 33 20 20

**Appeler le 15
en cas d'urgence**

Pharmacies de garde :

Composer le 3237 pour connaître
la pharmacie de garde

Médecin :

Jean-Luc GORALSKY

■ 03 72 29 95 73

Cabinet d'infirmières :

Cécile FERSTLER

■ 03 87 96 17 23

Cabinet de kinésithérapie :

Jennifer SCHMITT

■ 03 72 29 98 05

AMAPA :

L'antenne du Pays de Bitche est installée à
Sarreguemines :

■ 03 87 95 71 72

CLIC :

Antenne de Bitche :

■ 03 87 78 06 99

Septembre 2022

Signature des conventions « refuge pour les chauves-souris » dans le cadre du projet transfrontalier « Espèces Animales en Danger »

C'est dans le cadre de la « Nuit internationale des Chauves-Souris » qui a lieu chaque année à la fin du mois d'août que le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord a invité 25 propriétaires de bâtiments (communes et/ou conseils presbytéraux ou de fabrique) ayant fait l'objet d'aménagement d'amélioration d'accueil des chauves-souris à signer une convention tripartite visant à préserver ces sites à long terme.

Au travers du volet chauves-souris du Projet de coopération transfrontalière (INTERREG) « Espèces animales en danger au sein de la Réserve de biosphère transfrontalière RBT Vosges du Nord – Pfälzerwald », l'ensemble des propriétaires représentant 17 communes bas-rhinoises et 8 communes mosellanes s'est retrouvé au Foyer René Schmitt pour une présentation globale du projet. Puis c'est devant le temple protestant qu'a eu lieu la signature officielle des conventions entre le PNRVN, le GEPMA (Groupe d'Etudes et de Protection des Mammifères d'Alsace), la CPE-PESC Lorraine (Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine).

Les propriétaires avaient au préalable validé eux-mêmes cette convention.

Le temple protestant ayant bénéficié de ces aménagements lors de travaux réalisés il y a quelques semaines, il fait aujourd'hui partie de ces bâtiments relais pour créer une trame transfrontalière des gîtes favorables à la reproduction des espèces de chauves-souris anthropophiles (qui logent dans des lieux habités) de la région du Rhin Supérieur.

Bien évidemment, cela n'empêchera d'aucune manière la fréquentation normale du bâtiment. La signalétique mise en place doit simplement alerter de la présence de l'espèce lorsque des travaux ou interventions doivent avoir lieu dans ou à proximité du clocher de l'église. Il conviendra dès lors de prendre les précautions nécessaires pour préserver la tranquillité des chiroptères.

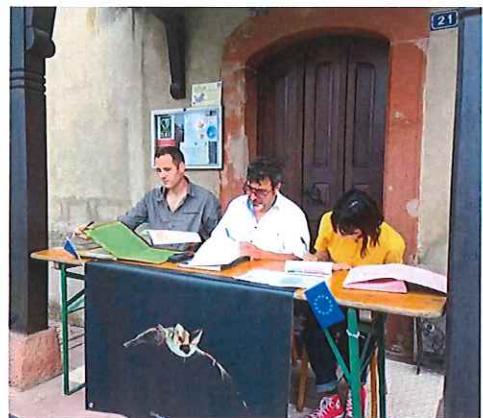


A l'issue de l'évènement, Loïc Duchamp, Conservateur de la Réserve Naturelle des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche, a invité le public à l'accompagner à la rencontre des chauves-souris de Baerenthal pour y proposer un voyage dans le monde fabuleux de ces animaux mystérieux.

Rappelons simplement que ces actions ont été rendues possible grâce au soutien financier de la Direction Régionale de l'Ecologie, de l'Aménagement et du Logement du Grand Est et des fonds FEDER de l'Union Européenne.

Vous pouvez retrouver le reportage sur le sujet tourné par la télévision locale Mosaik-Cristal sous le lien suivant :

<https://www.mosaik-cristal.tv/23-conventions-pour-la-protection-des-chauves-souris/>



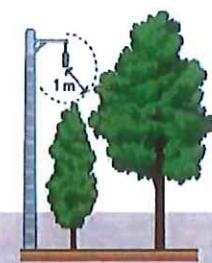
L'ÉLAGAGE, UNE NÉCESSITÉ ?

Les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique peuvent dans certaines circonstances devenir dangereuses : le contact avec les lignes peut provoquer des incendies, entraîner des coupures d'électricité ou des chutes de câbles.

L'élagage est effectué tout au long de l'année en vue d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Sa réalisation permet de limiter les incidents sur le réseau électrique.

L'ENGAGEMENT D'ENEDIS EN MATIÈRE D'ÉLAGAGE

- Assurer la sécurité des personnes et des biens à proximité du réseau aérien ;
- Garantir la continuité de la fourniture d'électricité ;
- Respecter les distances de sécurité.

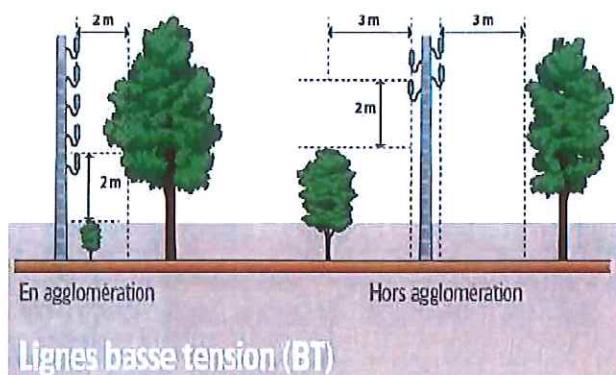


Lignes isolées
basse tension (BT)

QUELLES SONT LES DISTANCES D'ÉLAGAGE À RESPECTER ?

Les distances minimales sont fixées par la norme NFC 11-201

- Espace client dédié : <https://www.enedis.fr/particuliers>
- 09 70 83 19 70 : service joignable du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h (prix d'un appel local)
- 09 72 67 50 57 : service dépannage



Lignes basse tension (BT)

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

Pourquoi est-il interdit de brûler ses déchets verts ?

Le brûlage des déchets verts à l'air libre génère nombre de **nuisances et dangers** : fumée, risques d'incendie, odeurs, pollution atmosphérique et troubles du voisinage.

Ce qui est permis :

Quand il n'existe pas de solution de valorisation, à la marge et sous certaines conditions, les brûlages suivants sont possibles pour :

- les exploitants agricoles** (cas limitatifs liés à l'entretien ou renouvellement des arbres fruitiers, vignes, élagage des haies) ;
- les propriétaires forestiers** (brûlage des rémanents forestiers).

Ces brûlages sont autorisés sous réserve du respect des réglementations en vigueur (code forestier, code rural, règlement lié à la politique agricole commune...) et des conditions de brûlage énoncées dans l'arrêté préfectoral (arrêté DDT/SABE/NPN-n° 48 en date du 22 juillet 2016).

Certaines pratiques culturelles et festives sont permises après autorisation du maire (feux de Saint-Jean, feux de camp...).

Il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts, produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises.

Allumer un feu à moins de 200 mètres des forêts est également interdit.

Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 450 € (article 131-13 du code pénal).



Qu'est-ce qu'un déchet vert et comment le valoriser ?

Les déchets verts sont issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et arbustes, des feuilles mortes, de résidus d'élagage et de débroussaillage, de l'entretien des massifs et d'autres déchets végétaux issus de parcs et jardins.

Valorisez-les !



Compostage domestique

Déchets de jardin mais aussi restes de repas pour une valorisation sous forme de compost ou d'amendements.



Broyage et paillage

Constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager.



Déchetteries

Vous pouvez y déposer vos déchets verts, ils seront valorisés.

Pour plus d'information

www.moselle.gouv.fr

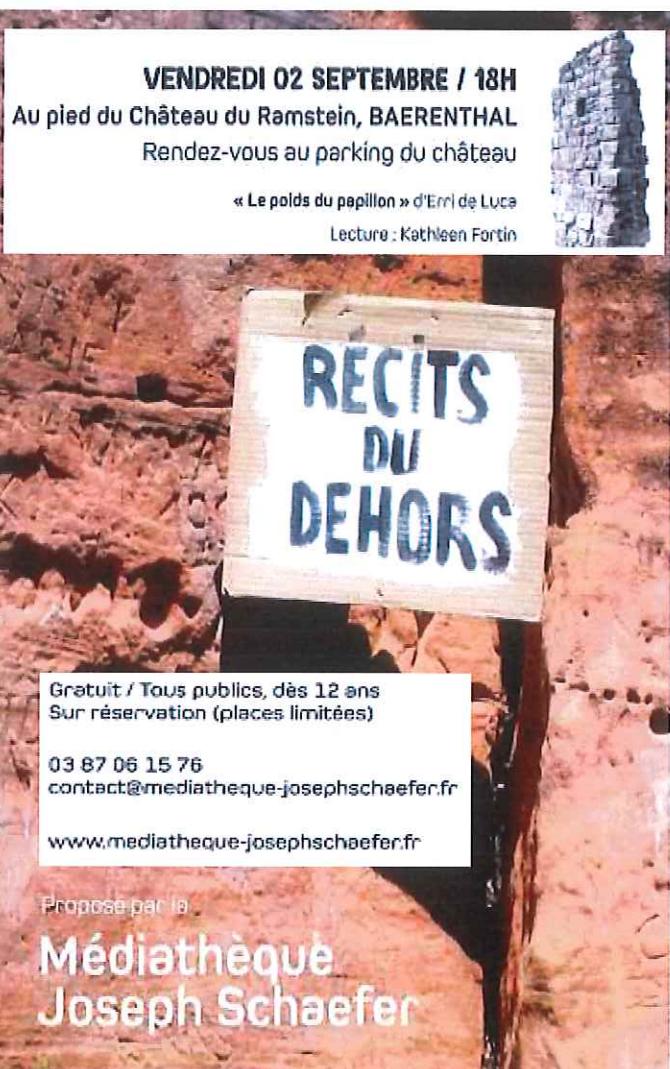
Vie pratique

Résultats du concours fleurissement 2022

Suite au passage du jury de la commune de Soucht, le palmarès suivant a été arrêté :

- 1er prix : M. et Mme Joël Etter
2ème prix : M. et Mme Jean-Marie Stephan
3ème prix : Mme Doris Schumaker
4ème prix : M. et Mme Rémy Valentin
5ème prix : Mme Christine Kempf
6ème prix : M. et Mme Daniel Helf
7ème prix : Mme Eliane Fischer et M. Roger Guillaume
8ème prix : M et Mme Dietmar Mischak
9ème prix : M. Sacha Förster
10ème prix : Mme Patricia Steckmeyer
11ème prix : Mme Delphine Devin
12ème prix : M. et Mme Ludovic Defosset
13ème prix : M. François Muller

Félicitations à tous !



Assistante maternelle agréée :

Mme Anne-Marie Strassel
06 32 73 08 63 ou 03 87 27 02 95

Multiflux

La prochaine distribution de sacs multiflux se fera le

**jeudi 29 septembre 2022, de 13 h à 17 h,
à l'atelier municipal.**

Pensez à vous munir de votre Sydem Pass et d'un cabas.

Présence dans la commune des conseillères numériques

Suite à l'enquête menée par la Communauté de Communes du Pays de Bitche tendant à recenser le besoin d'accueillir au sein de la commune des conseillères numériques, une permanence sera désormais assurée le jeudi matin à la mairie de Baerenthal, à partir du jeudi 22 septembre 2022 (l'horaire reste encore à confirmer).

Les personnes intéressées par ce soutien voudront bien prendre rendez-vous directement avec les conseillers numériques en téléphonant au 03 87 96 99 45.

Un catalogue de formations sur le numérique est en cours de finalisation et sera proposé ultérieurement. Ces temps de formation sont gratuits, ouverts et accessibles à tous.

Atelier street art

proposé par la bibliothèque de Baerenthal et Manue de Planète Jeunes

mercredi 28 septembre 2022

de 14 h à 16 h à la bibliothèque municipale

Gratuit - A partir de 6 ans

Sur inscription sur la page facebook de la bibliothèque ou auprès de Julie Charpentier.



Accès à l'aire de dépôt des déchets verts

Nous avons constaté que certaines personnes qui s'étaient rendues en semaine à l'aire de dépôt des déchets verts, n'avaient pas respecté les consignes de dépôt.

En effet, des sacs poubelles, emballages ... ont été retrouvés dans les végétaux.

Aussi, l'aire ne sera plus accessible en semaine (à titre exceptionnel) et seuls les dépôts du samedi matin resteront possibles (sous surveillance).

Nos joies et nos peines

Félicitations à :

M. **Marcel Bernhardt** qui fêtera ses 92 ans le 6 septembre
Mme **Marthe Folmer** née Schuster qui fêtera ses 93 ans le 7 septembre
Mme **Jacqueline Ries** née Koebel qui fêtera ses 88 ans le 8 septembre
Mme **Irma Loeffler** née Stein qui fêtera ses 85 ans le 9 septembre
Mme **Bernadette Lodovici** née Steff qui fêtera ses 83 ans le 12 septembre
Mme **Liliane Goetz** née Bernhardt qui fêtera ses 81 ans le 18 septembre
Mme **Anne-Liese Goetz** née Graff qui fêtera ses 87 ans le 20 septembre
Mme **Tilly Stammler** née Mey qui fêtera ses 90 ans le 22 septembre
M. **Fernand Ries** qui fêtera ses 91 ans le 26 septembre
M. **Georges Duteil** qui fêtera ses 81 ans le 26 septembre

Nos condoléances aux familles de :

Mme **Anne-Louise Fuhrmann** née Schupp, décédée le 2 août, à l'âge de 74 ans

Mme **Elisabeth Haury** née Hochlaender, décédée le 18 août, à l'âge de 90 ans

Bloc notes

Jeudi 1er septembre : Rentrée des classes pour tous les écoliers.

Vendredi 2 septembre : Dans le cadre du festival de « lectures dans la nature », la médiathèque de Bitche proposera une lecture au pied du château du Ramstein, à 18 h. Gratuit. Tous publics dès 12 ans. Sur réservation au 03 87 06 15 76 ou mediatheque-josephschaefer.fr

Samedi 3 septembre : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Samedi 3 septembre : Soirée pizza/flams organisée par les SRB. Sur place ou à emporter. Sur réservation au 06 88 80 28 67.

Dimanche 4 septembre : Fête du comité de l'AAPPMA, à l'étang Klein au Muhlthal.

Samedi 10 septembre : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Samedi 10 septembre : SRB féminines : Baerenthal joue à Eschbach à 18 h 30.

Dimanche 11 septembre : SRB : Baerenthal reçoit Ormersviller à 15 h.

Samedi 17 septembre : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Samedi 17 septembre : SRB féminines : Baerenthal reçoit Schoenenbourg/Memmelshoffen à 18 h 30.

Dimanche 18 septembre : Baerenthal joue à Achen/Etting/Schmittviller à 10 h.

Samedi 24 septembre : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Mercredi 28 septembre : Atelier street art proposé par la bibliothèque de Baerenthal et Manue de Planète Jeunes.

Jeudi 29 septembre : Distribution des sacs multiflux, de 13 h à 17 h, à l'atelier municipal.

Samedi 1er octobre : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Trois escargots



J'ai rencontré trois escargots
Qui s'en allaient cartable au dos

Et, dans le pré, trois limaçons
Qui disaient par cœur leur leçon.

Puis, dans un champ, quatre lézards
Qui écrivaient un long devoir.

Où peut se trouver leur école ?
Au milieu des avoines folles ?

Peut-être est-ce une aristoloche
Qui leur sert de petite cloche

Et leur maître est-il ce corbeau
Que je vois dessiner là-haut

De belles lettres au tableau ?

Maurice Carême



Nous souhaitons une belle rentrée à tous les escargots, limaçons, lézards, corbeaux et aux élèves et enseignants de Baerenthal et d'ailleurs.



LES SR BAERENTHAL
ORGANISENT

PIZZA & FLAM'S

au stade du neufeld à Baerenthal

[SUR PLACE OU A EMPORTER](#)



SAMEDI 03/09

à partir de 18h30

**Reservation
fortement
conseillée**

- Possibilité de déguster sur place

- Buvette à disposition

- Espace couvert



Infos et réservations auprès de Wolf Cédric
au 06.88.80.28.67